

BULLETIN TRIMESTRIEL du Syndicat  
National des Enseignements du Second  
degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE  
264 BD DE LA MADELEINE  
06000 NICE

Tél: 04-97-11-81-53

Fax: 04-97-11-81-51

Mel: s3nic@snes.edu

CCP MARSEILLE 492724

Périodique inscrit à la commission

paritaire du 30.09.2020 sous le

n°0920505550 ISSN: 11529954

Direction de la publication: JL Cinque

Prix au n° 1 euro

Abonnement annuel 3 euros

Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 1 au NICE-SNES n° 238 décembre 2015  
S3 aux S1+CA+BD  
Nice, le 2 février 2016

#### SOMMAIRE

- p.1/1 Préparation du Congrès académique ...
- p.2/2 Proposition de déroulement
- p.3/2 Thèmes de réflexion des commissions
- p.4/2 Accès au congrès
- p. 3 Annexe 1 : Convocation
- p. 4 Annexe 2 : Fiche d'inscription individuelle
- p. 5 Annexe 3 : Fiche de délégation

## INFOS AUX S1

### CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNES-FSU

**Le congrès académique  
du SNES-FSU aura lieu  
au CMCAS « le Rayet » à Falicon  
dans les Alpes-Maritimes  
les jeudi 10 et  
vendredi 11 mars 2016**

#### Une contribution par établissement !

Il est essentiel qu'aucun établissement ou CIO ne se tienne à l'écart de la réflexion autour des thèmes du Congrès.

D'ici le 10 mars, chaque S1 doit se réunir pour participer à la réflexion commune : pour cela, n'hésitez pas à utiliser l'heure mensuelle d'information syndicale et à solliciter la participation des militants de la section académique ou des sections départementales. N'hésitez pas à nous faire parvenir par courrier ou par mail (s3nic@snes.edu) des contributions, des amendements aux différents pré-rapports.

Pour des contraintes d'organisation (repas, hébergements), veuillez vous inscrire avant le vendredi 4 mars 2016. Merci.

Les documents préparatoires au Congrès seront publiés dans le supplément à l'U.S. du 11 février 2016, et seront téléchargeables sur :

<http://www.snes.edu/36-P-Pour-preparer-le-congres-janvier-2016.html>

Une délégation élue par le congrès académique de Falicon portera les mandats et contribuera aux débats du congrès national du SNES-FSU. Il se déroulera à Grenoble du lundi 28 mars au vendredi 4 avril 2016.

#### Qui participe au congrès ?

Le Congrès académique est constitué :

- par les délégués mandatés des S1 (section d'établissement) de l'Académie, à raison de 1 délégué par tranche de 30 syndiqués (tranche complète ou incomplète),
- par les membres élus de la Commission Administrative Académique,
- par les membres élus des Bureaux départementaux (S2), dans la limite de 7 membres, fixés proportionnellement aux tendances.

La participation au congrès est un droit.

Vous trouverez en annexe les documents pratiques nécessaires pour le congrès : convocation, fiche individuelle d'inscription, fiche de délégation.

## PROPOSITION DE DÉROULEMENT DU CONGRÈS ACADÉMIQUE

### Jeudi 10 mars

9h00	Accueil des délégués
9h30	Adoption de l'ordre du jour, Résultats des votes Compléments au rapport d'activité et débat
12h00	Repas
13h30	Travaux en commission sur les 4 thèmes
19h00	Repas
20h30	Réunions des courants de pensée.

### Vendredi 11 mars

8h30	Rapport du thème III
10h00	Rapport du thème IV et modifications statutaires
12h00	Élection de la délégation au congrès national
12h30	Repas
13h30	Rapport du thème I
15h00	Rapport du thème II
16h30	Conclusion

## THÈMES DE RÉFLEXION DES COMMISSIONS

**THÈME 1 – Réussir du collègue au lycée**

**THÈME 2 – Revaloriser nos métiers**

**THÈME 3 – Pour une société plus juste,  
plus solidaire et plus démocratique**

**THÈME 4 : Pour un syndicalisme offensif,  
rassemblé et porteur d'espoir.**

*Pour chaque commission du Congrès académique, le dépôt des textes et contributions se fera en fin de commission.*

---

**Adresse du site où aura lieu le congrès académique :**

**CMCAS**

**Centre de vacances "Le Rayet"**

**1561 Route du Mont-Chauve**

**06950 Falicon**

## CONVOCAATION

Nom et prénom :

Établissement :



Cher(e) Camarade,

Tu es prié(e) d'assister à la réunion statutaire du Congrès académique du SNES-FSU, dont tu es membre au titre de :

- membre de la Commission administrative
- délégué du Bureau départemental 06
- délégué du Bureau départemental 83
- délégué de la Section d'établissement

Le Congrès aura lieu les jeudi 10 (à partir de 8h30) et vendredi 11 mars (jusqu'à 17 h), à Falicon dans les Alpes-Maritimes, en présence d'un responsable national.

### Proposition d'ordre du jour:

#### Jeudi 10 mars

9h00 Accueil des délégués  
9h30 Adoption de l'ordre du jour,  
Résultats des votes  
 Compléments au rapport d'activité et  
débat  
12h00 Repas  
13h30 Travaux en commission sur les 4 thèmes  
19h00 Repas  
20h30 Réunions des courants de pensée.

#### Vendredi 11 mars

8h30 Rapport du thème III  
10h00 Rapport du thème IV et modifications  
statutaires  
12h00 Élection de la délégation au congrès  
national  
12h30 Repas  
13h30 Rapport du thème I  
15h00 Rapport du thème II  
16h30 Conclusion

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n° 2013-451 du 31 mai 2013 modifiant le décret n° 82-447 du 28 mai 1982).

Bien cordialement,  
le secrétaire général  
Alain Galan.

-----  
Découper suivant le pointillé et joindre cette convocation remplie à la demande d'autorisation d'absence que tu adresseras par la voie hiérarchique au Recteur, sans délai, si nécessaire pour le jeudi 10 et /ou le vendredi 11 mars. Voici un modèle éventuel de demande d'autorisation d'absence: "J'ai l'honneur de solliciter un congé le ..., afin d'assister aux travaux du Congrès de mon syndicat, qui aura lieu à Falicon (06).

## FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AU CONGRÈS

Chaque participant au Congrès doit impérativement compléter, avec précision, une fiche d'inscription (faire des copies si nécessaire) et la retourner au SNES-FSU (264, bd de la Madeleine 06000 NICE) pour le **vendredi 4 mars 2016**, dernier délai.

Si nous n'avez pas le temps d'envoyer cette fiche, téléphonez-nous les renseignements (04.97.11.81.53) ou faxez-les (04.97.11.81.51).

Les fiches d'organisation nous sont **indispensables** pour prévoir les repas et les hébergements, et pour adresser au Recteur la liste des participants ayant demandé une autorisation d'absence.



Nom et prénom:

Adresse et n° de tél.:

Établissement:

### Je viens au Congrès en tant que:

- délégué de S1 \*
- membre de la CA \*
- désigné par le Bureau départemental 06 \*
- désigné par le Bureau départemental 83 \*
- participant à titre individuel

\* : les frais de déplacement seront remboursés.

<b>Repas:</b> je m'inscris pour le repas de jeudi 10 midi	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
je m'inscris pour le repas de jeudi 10 soir	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
je m'inscris pour le repas de vendredi 11 midi	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

<b>Hébergement:</b> je demande l'hébergement pour la nuit du 10 au 11	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
---	--------------------------	-----	--------------------------	-----

*Note importante concernant les repas et hébergements: ces prestations étant fournies par la CMCAS, les congressistes souhaitant bénéficier de ces prestations doivent impérativement retourner la présente fiche au S3 pour le 4 mars. Cela facilitera l'organisation et donc le bon déroulement du congrès.*

### Demande d'autorisation d'absence déposée:

- pour le 10 mars:	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
- pour le 11 mars:	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

**Une fiche par congressiste, SVP!**

